

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 12 - 15 mai 1998

PROGRAMMES DE PAYS

Point 5 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/98/5/3
25 février 2000
ORIGINAL: ESPAGNOL

PROGRAMME DE PAYS - EL SALVADOR (1998-2002)

RÉSUMÉ

Le programme de pays exposé ci-dessous est présenté à l'approbation du Conseil d'administration. Il trace les grandes lignes du processus à suivre au cours des cinq prochaines années pour assurer le retrait progressif de l'aide apportée aux projets de développement en cours d'exécution en El Salvador. Le Conseil est invité à approuver, sous réserve que les fonds soient disponibles, un montant 9,5 millions de dollars à prélever sur les ressources du PAM pour les activités du programme de pays, ainsi qu'un montant de 12 millions de dollars qui sera recherché auprès de sources internationales et autres, pour appuyer ces activités au cours de la période 1998-2002. Ces sommes s'ajouteront au montant total de 31 millions de dollars déjà identifié auprès du gouvernement et d'autres sources.

Avec 5,9 millions d'habitants, El Salvador a l'une des plus fortes densités de population de toute l'Amérique latine (284 habitants/km²). Le taux de pauvreté y est passé de 47 pour cent en 1995 à 51,7 pour cent de la population en 1996. Au cours de la même période, la pauvreté absolue a augmenté de 18 à 21,9 pour cent, en particulier en zone rurale et parmi les groupes vulnérables. El Salvador se ressent encore de l'impact d'une guerre civile qui a duré 12 ans (1980-1992), des conséquences d'un tremblement de terre (1986) qui a fait de nombreuses victimes et causé de graves dégâts, et de plusieurs sécheresses et inondations. Le produit national brut (PNB) d'El Salvador s'élevait à 1 610 dollars en 1995 et la mortalité des enfants de moins de cinq ans y était de 56 pour 1 000 en 1994, tandis que le l'indice global de sécurité alimentaire des ménages s'établissait à 89 sur 100 au cours de la période 1993-95.

Le Plan de développement social 1994-99 du Ministère de l'agriculture vise à accroître l'investissement dans les ressources humaines, à relever la productivité et à améliorer le niveau des revenus des pauvres. Il accorde une grande importance à la lutte contre la pauvreté par le biais d'une amélioration de la productivité des petits agriculteurs et des paysannes, et par la restauration et la préservation des ressources naturelles. Le concours du Ministère de la santé consiste à élargir l'accès aux soins médicaux de base, à améliorer la qualité des services publics et à moderniser le secteur public.

Le programme de décentralisation en cours a pour objet de promouvoir une plus grande participation à l'administration des affaires municipales et départementales. Le Ministère de l'éducation a pour mission de mener à bien le processus de réforme de l'éducation, ainsi que de moderniser et de renforcer toutes les institutions.

La stratégie du PAM vise à soutenir les efforts consentis par le gouvernement pour consolider la paix et reconstruire l'infrastructure, et pour assurer une mise en valeur durable des ressources humaines, sans négliger les besoins des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont le plus exposés à l'insécurité alimentaire. Par la promotion de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes, et l'appel aux ONG, le gouvernement s'efforce aussi d'accroître la participation des femmes et de renforcer leur rôle dans la prise des décisions au sein de la cellule familiale. L'objectif final du programme de pays est de permettre au gouvernement de prendre lui-même en charge les activités de base.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: J. Conway tel.: 6513-2207

Coordonnateur principal de programmes: R.I. Antolín tel.: 6513-2368

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



AXE STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES SOUFFRANT DE LA FAIM

1. Le programme de pays d'El Salvador présente le programme d'activités actuelles et futures du PAM dans le pays au cours de la période quinquennale allant de janvier 1998 à décembre 2002. Le schéma de stratégie de pays (SSP) qui a été présenté au Conseil en mai 1997 recommandait que le PAM noue des alliances stratégiques pour ces activités dans trois domaines prioritaires: la mise en valeur durable des ressources humaines, la santé et la nutrition, et l'éducation. Parmi les trois, l'éducation a la priorité absolue.

Les pauvres souffrant de la faim: priorité à la satisfaction de leurs besoins

Insécurité alimentaire, pauvreté et vulnérabilité aux catastrophes

2. Sortant d'une guerre civile qui a duré 12 ans (1980-1992), El Salvador était en proie à une crise économique et sociale, que sont venues atténuer les mesures d'ajustement économique appliquées par le gouvernement en 1989. Au cours de cette période, le pays a subi les conséquences du tremblement de terre de 1986 et d'autres catastrophes naturelles telles que sécheresses et inondations. La population rurale a été la principale victime des pertes humaines, de la dégradation des conditions de vie, de la destruction de l'infrastructure, de la pénurie de services de base et de l'insécurité alimentaire qu'elles ont entraînées.
3. Les indicateurs macro-économiques montrent que le pays a acquis une certaine stabilité et une croissance économique soutenue. Il y a certes encore des familles pauvres qui connaissent l'insécurité alimentaire, n'ayant guère accès à une nourriture équilibrée, et sont privées de services de santé, d'éducation et de logements adéquats. Selon les calculs de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), le produit intérieur brut (PIB) par habitant d'El Salvador atteignait 1 121 dollars en 1996¹; tandis que selon la Banque mondiale, le PIB atteignait 1 610 dollars en 1995². La production vivrière souffre d'un déficit structurel dû au manque de terres arables et à la médiocre qualité des sols. En outre, 81,3 pour cent des agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance ne possèdent en moyenne que 2,2 hectares chacun et n'ont guère accès aux technologies et au crédit.
4. En 1996, le taux de mortalité était de 38,6 pour 1 000 enfants nés vivants, et de 56 pour 1 000 pour les moins de cinq ans. Le taux d'analphabétisme national était de 20 pour cent en 1990. Les maladies les plus fréquentes chez les enfants sont la diarrhée infectieuse et les maladies respiratoires aiguës. La malnutrition touche 50 pour cent des enfants pauvres de moins de cinq ans. Les carences nutritives en vitamine A en fer et en iode sont un problème de santé publique. Les salaires, ainsi que le milieu social et familial sont autant de domaines où les femmes pauvres demeurent soumises à un traitement discriminatoire. Néanmoins, un effort est fait pour renforcer le rôle des femmes dans le développement économique et social, et pour assurer l'égalité des chances aux hommes et aux femmes.

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En janvier 1998, un dollar E.-U. équivalait à 8,71 colones salvadoriens.

² Indicateurs socio-économiques de base de la CEPAL/ONU pour la sous-région Amérique latine et Caraïbes en 1996 et 1997.



STRATEGIE DU GOUVERNEMENT EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE, DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ATTENUATION DES EFFETS DES CATASTROPHES

5. Le Plan de développement économique et social du gouvernement pour 1994-99 vise à investir dans la mise en valeur des ressources humaines, à accroître la productivité et à améliorer les revenus par le renforcement et la promotion du développement local. Il cherche à encourager le développement agricole en luttant contre la pauvreté rurale et en renforçant la mise en valeur des ressources humaines grâce à la création d'emplois. Le système de santé s'efforce d'assurer les soins aux mères et aux enfants du premier âge; le Ministère de l'éducation tente de constituer un capital humain futur en améliorant la qualité de l'enseignement, et un surveillant de près la participation des femmes aux activités.

Politique d'aide alimentaire

6. Au cours des cinq prochaines années, l'aide alimentaire du PAM sera ciblée sur les populations pauvres des départements les plus pauvres du pays, souffrant de l'insécurité alimentaire au niveau familial. Le PAM contribue à la sécurité alimentaire des familles, et apporte son soutien au développement économique et social du pays.

Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN)

7. La NSN définit trois domaines d'intervention: l'administration, la lutte contre la pauvreté et l'environnement. Seuls les deux derniers sont pris en considération dans le présent programme de pays.

Programmes des institutions des Nations Unies, de donateurs et des ONG destinés à lutter contre la faim et la pauvreté, ainsi qu'à prendre des mesures préventives et à préparer les secours en cas de catastrophes naturelles

8. Le programme des Nations Unies relatif au développement humain durable constitue le cadre de la coopération interorganisations dans lequel œuvrent le PAM, l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le HCR, le PNUD, l'UNICEF, l'UNESCO, la FAO, le Bureau des Nations Unies pour le soutien des projets (UNOPS) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), afin de mener à bien leurs actions par une coopération entre eux-mêmes et avec le gouvernement, la société civile et les représentants des quatre départements visés (Cabañas Morazán, Chalatenango et Cuscatlán) situés dans la région Nord. Le PAM vise également trois départements supplémentaires de la région Est, la plus touchée par la guerre civile, où sévissent l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.
9. Le programme d'aide alimentaire du PAM mobilise la participation des communautés pauvres à des activités de production et de mise en valeur des ressources humaines. Il appuie vigoureusement la décentralisation et la coordination des activités de développement local. La coordination sera resserrée avec les organismes des Nations Unies qui participent au programme de développement durable des ressources humaines. Le resserrement de la coordination avec les organismes des pays donateurs sera également encouragé. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence suisse de coopération pour le développement (SDC) figurent parmi ceux qui sont actifs en El Salvador. Des alliances stratégiques seront nouées avec les ONG, notamment El Salvador



Foundation for Ecosystem Recovery (FREES), CARITAS, le Service de secours catholique, la Fédération panaméricaine de développement (FPAD), etc. Le PAM continuera à assurer la coordination avec le Programme de santé scolaire (Programa Escuela Saludable), auquel le gouvernement attribue une priorité absolue.

EVALUATION DES ACTIVITES PASSES ET PRESENTES DU PAM

Efficacité de l'aide alimentaire du PAM aux pauvres et aux femmes souffrant de la faim

10. Le PAM a entamé ses activités en 1973. Jusqu'en 1980, elles étaient axées sur la production de céréales de base, sur l'assistance aux groupes vulnérables et sur la formation, et se sont élevées au total à 170 millions de dollars. La guerre civile a fait passer au premier plan les opérations d'urgence, notamment de 1981 à 1989 (51 pour cent des ressources). De 1990 à 1994, le soutien aux filets de sécurité sociale et à la reconstruction a pris de l'importance (26 pour cent des ressources). Depuis 1995, l'accent est mis sur les projets de développement ciblés sur les groupes vulnérables dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
11. Dans le cadre de ces programmes, le gouvernement a pris diverses mesures. Ainsi, il a créé en 1990 la Direction générale de la logistique des approvisionnements alimentaires. A partir de 1994, la Division de l'aide alimentaire du Secrétariat national à la famille, a fourni une assistance technique pour la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation (S&E), le renforcement de la gestion des projets et la définition de critères de ciblage permettant d'identifier les régions géographiques les plus pauvres. En 1997, la division de l'aide alimentaire et le PAM ont révisé la méthodologie de ciblage des zones et des bénéficiaires prioritaires en se fondant sur des indicateurs de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Le PAM a fourni également une assistance technique destinée à améliorer l'efficacité de la monétisation et à formuler la stratégie de la santé et de l'éducation nutritionnelle des ministères de la santé et de l'éducation, qui prend en compte la parité entre les hommes et les femmes.
12. L'aide alimentaire du PAM a permis de répondre aux besoins alimentaires urgents des populations touchées par des catastrophes naturelles (inondations, sécheresses et tremblement de terre de 1986) et d'apporter un soutien alimentaire aux populations déplacées du fait de la guerre civile.

Expérience antérieure et enseignements à en tirer pour le programme de pays

13. Les enseignements tirés des projets antérieurs du PAM aux fins du présent programme de pays sont résumés ci-après par ordre de priorité: a) application scrupuleuse des recommandations formulées par les missions d'évaluation; b) nécessité de renforcer la participation des communautés, des bénéficiaires et des ONG; c) nécessité de renforcer la coordination interorganisations (PAM, organismes des Nations Unies et autres donateurs) afin de parvenir à un système de distribution sain, de nouer des alliances stratégiques, d'éviter les doubles emplois et d'accroître l'efficacité des interventions bénéficiant de l'aide du PAM; d) nécessité de renforcer la composante formation afin d'améliorer la qualité d'exécution des projets, notamment à l'intention du personnel des projets et des bénéficiaires; et e) nécessité d'augmenter la participation des femmes et la parité entre les hommes et les femmes.



AXE STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

Buts et objectifs du programme de pays

14. Le présent programme de pays définit une stratégie visant à permettre au gouvernement et au PAM de retirer progressivement au cours des cinq prochaines années l'aide du PAM aux projets de développement en cours et d'assurer la durabilité des activités au moyen de leur prise en charge par le gouvernement. L'objectif général est d'atteindre des buts spécifiques en matière d'atténuation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les populations ciblées et d'appuyer les efforts consentis par le gouvernement pour parvenir à une mise en valeur durable des ressources humaines. A l'achèvement du programme, le gouvernement et le PAM pourront mesurer l'impact spécifique des activités qu'il comporte sur les conditions de vie des hommes, femmes et enfants bénéficiaires.
15. Dans le cadre de l'atténuation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, le programme de pays poursuit les objectifs suivants: a) accroître la participation des femmes aux activités du programme du PAM: renforcer leur rôle au sein de la famille et de la communauté, et augmenter leur capacité de prise de décisions dans l'exécution des activités du programme; b) mettre en valeur les ressources humaines par le biais d'un soutien nutritionnel et de la fourniture de services sanitaires et éducatifs de base en faveur des femmes et des enfants pauvres; et c) renforcer la sécurité alimentaire des ménages grâce à une meilleure utilisation des ressources agricoles, au soutien de l'agroforesterie, et à la conservation des terres et des eaux dans les zones fortement dégradées.

Groupes et régions ciblés

16. Le programme de pays est ciblé sur les femmes enceintes et les mères allaitantes vivant dans les régions les plus pauvres du pays, et sur leurs enfants de moins de cinq ans. Il est reconnu qu'en raison du rôle clé que jouent les femmes vis à vis de la santé, de l'éducation et de la nutrition de leur famille, l'investissement en leur faveur est d'une importance capitale pour les stratégies d'atténuation de la pauvreté. Les bénéficiaires des activités agricoles et environnementales du programme du PAM sont les petits agriculteurs et les paysans. Les sept départements considérés comme les plus pauvres et les plus exposés à l'insécurité alimentaire (Morazán, Cabañas, Chalatenango, Cuscatlán, Ahuachapán, San Miguel et La Unión) ont été ciblés au moyen d'indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, et à l'environnement. Le programme donnera la priorité aux zones rurales des départements ciblés (voir annexe I).

Secteurs clés et types d'assistance

17. Le PAM utilisera l'aide alimentaire pour promouvoir des activités dans certains secteurs clés où l'aide alimentaire s'est révélée efficace dans le passé. Ces secteurs sont les suivants: a) la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant; b) l'enseignement élémentaire et l'éducation de base; et c) l'agriculture et l'environnement (voir annexe II). En cas de dommages causés par un phénomène naturel, tel que El Niño, le PAM pourra intensifier son programme.
18. L'aide alimentaire revêt les modalités suivantes: rations familiales à emporter; b) programmes d'alimentation scolaire dans les écoles préprimaires et primaires, ainsi que dans les crèches; et c) vivres à monétiser ou numéraire destiné à financer la production d'un mélange de céréales locales et l'achat de produits locaux.



Viabilité du programme et stratégie

19. Afin d'en assurer la poursuite après le retrait du PAM, le gouvernement a établi un plan de transfert des activités du programme. Il prendra progressivement en charge les dépenses du PAM entre 1999 et 2002. Des crédits seront inscrits à cet effet dans les budgets des institutions gouvernementales concernées, qui seront financés par des fonds gouvernementaux d'affectation spéciale. Le Ministère de l'éducation transférera des fonds aux écoles, qui seront gérés par les Conseils scolaires. Le Ministère de la santé prévoira les dépenses de transfert dans son budget. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, et le Ministère de l'environnement négocieront avec d'autres donateurs le financement de la conservation des terres et des activités agroforestières.

RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME (1998-2002)

Activité	Donateur	Coût (en millions de dollars)
Education	PAM	7,30
	Gouvernement (confirmé)	17,96
	Banque mondiale (confirmé)	0,29
	A déterminer	3,24
Total		28,79
Santé et nutrition	PAM	2,20
	Gouvernement (confirmé)	11,55
	ONG (confirmé)	0,20
	A déterminer	3,80
Total		17,75
Agriculture/ressources naturelles	Gouvernement	1,50
	A déterminer	4,89
Total		6,39
Total	PAM	9,50
	Gouvernement (confirmé)	31,01
	Banque mondiale (confirmé)	0,29
	ONG (confirmé)	0,20
	A déterminer	11,93

ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Ressources du programme de pays et processus de préparation

20. Le SSP estimait les ressources nécessaires à 29,4 millions de dollars pour la période 1998-2002. Le programme de pays envisage un montant de 9,5 millions de dollars provenant des ressources du PAM pour les activités du programme de pays. Ce montant est l'équivalent des engagements souscrits pour les projets en cours d'exécution. Outre les 31,5 millions de dollars déjà identifiés et provenant du gouvernement et d'autres sources (voir annexe III), une somme de 12 millions de dollars reste à identifier pour compléter les ressources nécessaires au programme de pays. Le document du programme de pays a été examiné et établi en collaboration avec les institutions gouvernementales compétentes, les organismes des Nations Unies, les ONG et les représentants des donateurs.



Justification du montant des ressources envisagé

21. Le montant des ressources envisagé découle du niveau de la faim et de l'insécurité alimentaire observé dans les zones ciblées des sept départements où le niveau de pauvreté est le plus élevé.

Cofinancement et capacité d'exécution (gouvernement, organismes des Nations Unies, ONG et autres partenaires)

22. Le montant des ressources budgétisées par le gouvernement jusqu'en 2002 s'élève à 31 millions de dollars. Conformément à la stratégie de retrait progressif arrêtée, la contribution du gouvernement comprend les dépenses liées à la prise en charge des activités du PAM. La formation et les articles non alimentaires relevant de l'activité de base No 1 bénéficieront des ressources financières d'un projet de la Banque mondiale exécuté par le Ministère de l'éducation. La Banque mondiale a confirmé à ce titre un montant total de 290 000 dollars. En outre, des négociations se tiendront avec le Japon et d'autres pays donateurs disposés à apporter leur soutien au projet.

Processus de préparation du programme de pays

23. Le programme de pays envisagé se fonde sur 24 années d'expérience des activités du PAM en El Salvador. Un processus de pleine participation a été suivi pour l'établissement du SSP et du programme de pays. Un groupe de travail national comprenant des représentants de toutes les institutions gouvernementales concernées a été rapidement constitué. Des consultations formelles se sont tenues avec les organismes des Nations Unies, les ONG, les représentants des donateurs et la société civile. Une importante assistance a été fournie par le Bureau régional pour l'Amérique centrale et les Caraïbes.

ACTIVITES DU PROGRAMME

Activité No 1: aide alimentaire destinée à l'enseignement élémentaire et à l'éducation de base

Axe stratégique

24. Cette activité a pour objet d'apporter un appui à la fois au Plan sectoriel pour l'éducation et au Plan de développement social visant à promouvoir la mise en valeur durable des ressources humaines, l'investissement dans l'éducation étant essentiel à la mise en valeur des ressources humaines et à l'amélioration des conditions de vie des générations futures.

Analyse des problèmes

25. La pauvreté touche encore de nombreux groupes de la population salvadorienne. Dans les campagnes, le taux de pauvreté absolue est passé de 18 pour cent en 1995 à 22 pour cent en 1996. D'après les indicateurs sociaux, le taux d'analphabétisme atteignait, en 1990, 20 pour cent au niveau national. La diarrhée infectieuse et les maladies respiratoires demeurent les maladies les plus fréquentes chez les enfants. A divers degrés, la malnutrition et les carences en vitamine A, en fer et en iode frappent environ 50 pour cent des enfants de moins de cinq ans. D'autres problèmes comme le manque d'eau potable dans certaines régions et la mauvaise évacuation des déchets humains, contribuent à la médiocrité des conditions sanitaires qui perdurent.



26. Le taux de scolarisation net était de 78,1 pour cent en 1995¹ au niveau national, et de 71,1 pour cent dans les campagnes. Le taux d'abandons scolaires est estimé à 7,7 pour cent.

Objectifs et résultats escomptés

27. L'objectif à moyen terme est de contribuer à relever le niveau d'éducation, d'apporter un appui en matière de sécurité alimentaire, de veiller à la santé des enfants fréquentant les écoles rurales, et de promouvoir l'égalité de participation des filles et des garçons.
28. Les objectifs immédiats sont les suivants: a) augmenter les taux de scolarisation et de fréquentation, et abaisser les taux d'abandons scolaires dans les écoles ciblées; b) satisfaire les besoins alimentaires immédiats des enfants fréquentant les écoles ciblées; c) renforcer l'éducation dans le domaine de la santé et de la nutrition; et d) promouvoir l'égalité de participation des filles et des garçons.
29. Le nombre de bénéficiaires s'établit comme suit: au cours de la première année, 198 000 bénéficiaires au total sont scolarisés, suivent régulièrement les cours et reçoivent une ration quotidienne durant les premières heures de la journée d'école; le nombre des bénéficiaires passe à 169 500 la deuxième année, à 136 014 la troisième année, à 97 023 la quatrième année et à 51 908 la cinquième année. Ces chiffres totaux comprennent environ 15 pour cent d'enfants d'âge préscolaire et 85 pour cent d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire. En outre, 68 000 parents, 6 300 enseignants, 114 surveillants, sept coordinateurs et 252 techniciens de la formation des enseignants recevront une éducation sanitaire et nutritionnelle. Les femmes et les hommes participeront sur un pied d'égalité aux Conseils scolaires. La capacité du gouvernement sera renforcée afin de lui permettre de prendre en charge 58 850 enfants en 1999, 125 939 en 2000, 202 132 en 2001 et 288 374 en 2002.
30. Le gouvernement, qui prévoit une augmentation naturelle du taux de scolarisation, envisage (par le truchement du Ministère de l'éducation) d'accueillir chaque année un grand nombre d'élèves. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour atteindre le nombre de bénéficiaires prévus restant à couvrir: 77 000 enfants en 1998, 65 900 en 1999, 52 894 en 2000, 37 731 en 2001, et 20 186 en 2002.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

31. L'aide alimentaire incite les parents à envoyer chaque jour leurs enfants à l'école et à participer aux activités scolaires. Elle fournit un soutien nutritionnel destiné à soulager la faim à court terme des enfants bénéficiaires, et à promouvoir la participation des parents et des communautés. Elle incite aussi les parents à acquérir eux-mêmes et à inculquer à leurs enfants des connaissances sanitaires et nutritionnelles. Les rations alimentaires du PAM sont fournies sous forme de repas, dont les ingrédients bruts sont les suivants: 50 grammes de riz, 17 grammes de viande, 7 grammes d'huile et 20 grammes de boisson enrichie.

Stratégie d'exécution

32. La présente activité sera exécutée dans le cadre du "Programa Escuela Saludable" (programme de santé scolaire) mis en œuvre dans les écoles rurales élémentaires et de base du Ministère de l'éducation et des ONG. Exceptionnellement, des bidonvilles pourront en bénéficier, à condition qu'ils disposent de telles écoles, qu'ils manifestent de l'intérêt pour

¹ MINED/Direc. Nac. De Evaluación e Investigación/Depto. Estadísticas: statistiques de 1995, 1996 et 1997. Pour les deux dernières années, il s'agit d'estimations.



l'exécution du programme dans les zones géographiques ciblées et fassent la preuve de leur sens des responsabilités.

33. Une stratégie de l'éducation sera élaborée pour contribuer à améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des bénéficiaires. Du matériel pédagogique sera mis au point et distribué dans toutes les écoles participantes; les enseignants et les parents recevront une formation destinée à leur inculquer une bonne attitude et de bonnes pratiques sanitaires et nutritionnelles, qu'ils pourront transmettre ensuite à leur enfants et à leur communauté.
34. Au niveau central, la logistique relèvera de la Division de l'aide alimentaire, et à l'échelon local, des groupes d'éducation communautaires.
35. Afin que le programme atteigne ses objectifs, un soutien sera apporté à certaines activités clés telles que l'achat local de produits alimentaires, ainsi que le suivi et l'évaluation. Les fonds destinés aux achats locaux de vivres seront gérés par le Secrétariat technique du financement extérieur (SETEFE) et par la Division de l'aide alimentaire.

Plan de transfert au gouvernement

36. A partir de 1999, le Ministère de l'éducation prendra progressivement en charge la responsabilité du programme d'alimentation scolaire. A cette fin, des fonds seront transférés aux conseils scolaires. Ces fonds seront destinés à couvrir les coûts opérationnels directs, ainsi que les dépenses de personnel, de formation et autres charges directes. Le graphique ci-dessous reproduit le plan de transfert concernant le Ministère de l'éducation pour la période 1999-2002. Selon ce plan, le Ministère prendra en charge 20 pour cent du nombre total de bénéficiaires chaque année jusqu'en 2002. Cet objectif annuel a été établi sur la base d'une augmentation de sept pour cent du nombre des bénéficiaires, dont cinq pour cent correspondent à l'accroissement naturel de la scolarisation et deux pour cent aux effets du programme.

PLAN DE TRANSFERT AU GOUVERNEMENT (1998-2002)				
SECTEUR DE L'EDUCATION ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL				
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES				

Année	PAM	Ministère de l'éducation	Autres	Total
1998	198 000		77 000	275 000
1999	169 500	58 850	65 900	294 250
2000	136 014	125 939	52 894	314 847
2001	97 023	202 132	37 731	336 886
2002	51 908	288 374	20 186	360 468

Bénéficiaires et avantages escomptés

37. Au niveau élémentaire, les bénéficiaires seront les garçons et les filles âgés de cinq à sept ans, et à celui de l'éducation de base, les enfants de sept à 12 ans. Les avantages escomptés sont un complément alimentaire représentant un apport journalier de 481 kilocalories et 13 grammes de protéines. Cet apport équivaut à 27 pour cent des besoins énergétiques des élèves de l'enseignement préscolaire et à 22 pour cent de ceux des élèves du niveau



élémentaire. L'apport protéique représente 62 pour cent de la quantité recommandée pour les enfants du premier âge et 32 pour cent de celle qui est recommandée pour les élèves de l'enseignement élémentaire. L'enseignement sanitaire, diététique et nutritionnel qui sera dispensé en vue d'améliorer les attitudes et les pratiques relatives à la santé des enfants et des familles est un autre avantage clé de l'activité considérée. La capacité d'apprentissage des enfants devrait s'en trouver améliorée.

Besoins en matière de soutien, de coordination, et de suivi et évaluation (S&E)

38. On trouvera à l'annexe III le détail du soutien financier accordé par le gouvernement et la Banque mondiale. L'appui de la Division de l'aide alimentaire du Secrétariat national à la famille (SNF) sera requis pour assurer la logistique. Des dispositions seront prises avec le Secrétariat du financement extérieur et la Division de l'aide alimentaire pour assurer la gestion des fonds et leur versement en temps opportun. Le Ministère de l'éducation, par le truchement de ses diverses directions, est un rouage clé de la bonne exécution de l'activité considérée. L'alliance stratégique avec les ONG et la coordination interinstitutionnelle sont un autre élément fondamental.
39. Le renforcement du système de S&E sera poursuivi de manière à assurer un retour permanent d'informations à l'usage des autorités scolaires, qui les aidera dans la prise de décisions et la gestion. Ce système facilitera le suivi et l'établissement des rapports, ainsi que l'évaluation du degré de réalisation des buts et objectifs. L'efficacité de la logistique et de la monétisation des produits alimentaires sera mesurée. Les principaux indicateurs utilisés sont: le nombre de jours de classe pour lesquels un repas est fourni; les produits consommés; les taux de scolarisation et de fréquentation par sexe; les taux d'abandons scolaires par sexe; le pourcentage de parents et d'enseignants formés; le pourcentage d'augmentation de la scolarisation et de la fréquentation par rapport à l'année de référence, ainsi que les totaux par sexe; le pourcentage de réduction des échecs; le pourcentage de mères siégeant au conseil scolaire. Le système de S&E comprend des visites dans les écoles participantes. L'évaluation sera qualitative et quantitative. Le soutien technique et financier du PAM est nécessaire à l'amélioration du système actuel, à un plus large usage du programme informatique, et à l'exécution d'évaluations de l'impact en liaison avec les indicateurs décrits ci-dessus.

Estimation des coûts

40. Cette activité sera exécutée avec les ressources du PAM, du gouvernement, de la Banque mondiale, et d'autres donateurs restant à déterminer (voir tableau ci-dessus), selon le décompte ci-après:

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ 1 (en millions de dollars)					
	PAM	Extérieur Autres	Total	Intérieur Gouvernement (Min. de l'éducation)	Total (Intérieur et extérieur)
Secteur de l'éducation	7,30	0,29 ¹		17,96	
		3,24 ²	10,89		28,79

¹ Prêt de la Banque mondiale.



² A déterminer.

Activité No 2: Santé et nutrition préventives

Axe stratégique

41. Cette activité contribuera à soutenir la réalisation des objectifs du gouvernement au cours de la période 1994-99, à savoir augmenter l'investissement dans la mise en valeur des ressources humaines, améliorer la productivité et relever le niveau de revenu de la population. La qualité des services de santé et l'accès à ces services seront améliorés; la participation des communautés sera mobilisée pour la distribution des vivres et la fourniture de services de base.
42. Des activités seront menées dans sept départements cibles, où 100 pour cent des municipalités recevront une aide. L'aide alimentaire sera destinée aux groupes vulnérables en situation de pauvreté absolue et d'insécurité alimentaire.

Analyse des problèmes

43. Les indicateurs de la pauvreté utilisés dans l'Enquête sur les ménages de 1996 révèlent une aggravation de la pauvreté relative et absolue des familles privées d'un accès adéquat à la nourriture et caractérisées par l'insécurité alimentaire du ménage. Au sein de ces groupes, la santé des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de moins de cinq ans est menacée par une alimentation insuffisante pour satisfaire leurs besoins nutritionnels. Selon la CEPAL, en 1996, le taux de mortalité infantile était de 38,6 pour 1 000 naissances vivantes. Une étude menée en 1988 estimait le niveau de malnutrition à 50 pour cent pour les enfants de moins de cinq ans et à 66 pour cent pour ceux de moins de trois ans. La même étude faisait état d'un pourcentage élevé de familles sous-alimentées par suite d'une alimentation insuffisante, pauvre en vitamine A, en protéines, en iode et en énergie. Les femmes enceintes sous-alimentées mettent au monde des enfants ayant un faible poids à la naissance. Les autres problèmes de malnutrition qui touchent les adolescentes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de cinq ans sont les carences en fer et en acide folique. Une étude de 1993 indiquait que le taux de mortalité des mères âgées de 15 à 49 ans était de 158 pour 100 000 naissances vivantes, soit l'un des taux les plus élevés de l'Amérique centrale.

Objectifs et résultats escomptés

44. L'objectif à moyen terme est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et à prévenir la dégradation de l'état nutritionnel des groupes vulnérables. Les objectifs immédiats sont les suivants: a) contribuer à réduire l'insécurité alimentaire et à éviter la dégradation de l'état nutritionnel des mères et des enfants; b) renforcer les soins préventifs en matière de santé et de nutrition; c) favoriser l'adoption de bonnes attitudes, pratiques et habitudes, chez les familles bénéficiaires, en matière de santé, d'alimentation et de nutrition; d) parvenir à une égale participation des hommes et des femmes aux activités du projet; e) promouvoir la participation communautaire au soutien de l'exécution du projet; f) stimuler la participation des jeunes filles aux programmes d'hygiène de la reproduction par le biais des rations alimentaires; g) apporter un soutien aux hommes et aux femmes employés à fournir des conseils nutritionnels, et à ceux qui travaillent dans les centres de protection infantile par le biais d'une ration alimentaire incitative.



45. Les résultats escomptés à l'issue du programme sont les suivants: aide à 29 729 familles au total, par le Ministère de la santé et les ONG pour les soins maternels et infantiles, et à 1 429 familles d'animateurs, conseillers et utilisateurs/animateurs des programmes d'hygiène de la reproduction; organisation et tenue de 14 400 ateliers de formation par les conseillers nutritionnels dans leurs communautés respectives; organisation de 5 000 ateliers de formation au sein du réseau de centres de santé; tenue de 1 800 ateliers de formation pour les parents dans les centres de protection infantile; formation de 400 techniciens du Ministère de la santé et des ONG; aide à 4 740 enfants dans les centres de protection infantile; formation à toutes les questions d'éducation sanitaire, de 874 animateurs et conseillers nutritionnels, et de 555 utilisateurs/animateurs des programmes d'hygiène de la reproduction¹.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

46. Les modalités de l'aide alimentaire sont les suivantes: a) fourniture aux mères et aux enfants bénéficiaires de rations familiales à emporter; b) préparation et distribution de rations individuelles dans les centres de protection infantile; c) l'assortiment alimentaire couvrira les besoins de cinq membres par famille bénéficiaire: 262 grammes de maïs, 262 grammes de riz, 225 grammes de haricots et 50 grammes d'huile, soit au total 3 023 calories par ration; dans les centres de protection infantile, les enfants recevront 52 grammes de maïs et de riz, 45 grammes de haricots et 10 grammes d'huile, soit au total 594 calories par ration; d) achats locaux de vivres et production d'aliments composés.

Stratégie d'exécution

47. Le Ministère de la santé apportera son soutien à la participation communautaire aux services de base et à la logistique des approvisionnements alimentaires. Des entrepôts communautaires seront créés pour assurer le stockage et la distribution des vivres, élargir la couverture et stimuler la participation des ménages. Les femmes joueront un rôle directeur dans les activités des garderies d'enfants, la préparation et la distribution des aliments et la planification des projets. La coordination et les alliances institutionnelles internes avec les différents programmes de protection individuelle et environnementale seront encouragées; les actions concertées avec les ONG et les alliances avec les organismes extérieurs de coopération et les donateurs seront coordonnées.
48. Le transfert progressif au gouvernement des activités du projet est planifié. Le Ministère de la santé utilisera une partie des 11,6 millions de dollars inscrits au budget général du pays pour acheter des aliments très nutritifs à l'intention des groupes les plus vulnérables comme les enfants de moins de trois ans.
49. Cette activité sera financée par les ressources engagées au titre du projet No 4508 (Programme de compensation sociale en faveur des enfants d'âge préscolaire).

¹ Le calcul du nombre de bénéficiaires a été fait sur la base du nombre de familles (29 729) multiplié par cinq membres, plus les enfants des centres de protection infantile (4 740), soit au total 153 385 bénéficiaires directs.



Plan de transfert

50. Le plan de transfert est le suivant:

ACTIVITÉ 2: PLAN DE TRANSFERT (1998 À 2002) Secteur de la santé et de la nutrition (en nombre de bénéficiaires)				
Années	PAM	Ministère de la santé et ONG	Autres	Total
1998-1999	56 700	0	96 685	153 385
1999-2000	38 600	49 085	65 700	153 385
2000-2001	12 300	120 009	21 076	153 385
2001-2002	0	153 385	0	153 385

Bénéficiaires et avantages escomptés

51. Les bénéficiaires seront les suivants: les enfants d'un à cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les conseillers nutritionnels et les animateurs sanitaires. Les avantages escomptés sont les suivants: augmentation des disponibilités alimentaires des familles; prévention des carences nutritionnelles; formation visant à modifier positivement les attitudes et les pratiques en matière de santé et de nutrition; et enfin promotion de la participation aux pratiques de conservation et d'utilisation des aliments.

Dispositions en matière de soutien, de coordination et de S&E

52. Le PAM fournira des vivres, une assistance technique et un soutien financier en vue de renforcer le système de S&E existant, et de former les techniciens et les bénéficiaires. Le Ministère de la santé apportera un soutien sous la forme d'équipes multidisciplinaires aux échelons central, départemental et local, ainsi que d'un appui administratif. Les ONG prendront livraison des vivres dans les centres de santé. Il sera également nécessaire de former et de soutenir de nouveaux bénéficiaires du projet qui travailleront dans les sept départements ciblés.

53. Le PAM coordonnera son assistance avec les organismes suivants: a) Gouvernement salvadorien - l'Institut salvadorien pour la protection des mineurs, pour les soins aux enfants de moins de cinq ans dans les centres de protection infantile; la Division de l'aide alimentaire/SNF et le Ministère des affaires publiques, pour la recherche d'autres sources de coopération; et les autres ministères et institutions compétents pour cette activité; b) autres organismes d'aide extérieure: le Gouvernement allemand par le truchement de la coopération technique allemande (GTZ), pour le soutien à la construction des centres de protection infantile et à la remise en état de l'infrastructure; l'UNICEF et PAHO, pour le soutien à l'équipement et à la formation dans le cadre des centres de protection infantile; l'Institut de la nutrition pour l'Amérique centrale et Panama (INCAP)-PAHO, pour fournir des conseils concernant la confection d'un mélange d'aliments très nutritifs destinés à remplacer les vivres du PAM au terme du processus de transfert; les projets de l'Union européenne, pour renforcer et équiper les centres de protection maternelle et infantile et de protection infantile; c) ONG, Conseils d'administration, comités locaux de distribution et population cible.



54. Les trois organismes d'exécution - Division de l'aide alimentaire, Ministère de la santé et PAM - procéderont chaque année à une évaluation conjointe en vue de rectifier l'exécution de l'activité. Une évaluation intermédiaire et une évaluation finale au terme des trois années couvertes par les activités du programme de pays, sont également prévues. Les bureaux de gestion des départements effectueront des visites régulières sur le site des activités. Le PAM coordonnera des visites systématiques avec la Division de l'aide alimentaire et le Ministère de la santé.

Estimation des coûts

55. Cette activité sera financée sur les ressources du PAM, du gouvernement, des ONG et d'autres donateurs restant à déterminer (voir tableau récapitulatif). Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses (en millions de dollars) pour les trois années d'exécution. Les dépenses du gouvernement comprennent une contribution de contrepartie et l'achat des vivres destinés à remplacer à terme les produits alimentaires du PAM.

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ 2 (en millions de dollars)							
Activité	Extérieur			Intérieur			Total (Intérieur et extérieur)
	PAM	Autres	Total	Gouvernement	ONG	Total	
Secteur de la santé	2,20	3,80 ¹	6,00	11,55	0,20	11,75	17,75

¹ A déterminer.

Activité 3

56. L'exécution de cette activité est subordonnée à la disponibilité de ressources supplémentaires. Elle a pour objet de soutenir les activités agricoles et l'élevage, ainsi que les activités environnementales, avec la participation du Ministère de l'agriculture, de l'ONG Foundation for Ecosystem Recovery et des autres ONG travaillant avec les petits agriculteurs et les paysans.

Axe stratégique

57. Le Ministère de l'agriculture s'attache à augmenter la production agricole et la sécurité alimentaire au niveau des ménages, en concentrant son action sur les agriculteurs et les paysans pauvres vivant dans des régions où l'environnement est fortement dégradé. Cette activité serait exécutée dans cinq des sept départements ciblés.

Analyse des problèmes

58. Avec 13,7 pour cent du PIB, l'agriculture se classe au second rang, derrière le commerce et l'industrie. Etant donné que l'industrie agro-alimentaire représente 50 pour cent de l'activité agricole, la part de l'agriculture est en fait de 23 pour cent. En outre, l'agriculture, à l'origine de 23 pour cent des exportations totales et de 35,5 pour cent du travail intensif, peut-être considérée comme l'épine dorsale de l'économie nationale. Le pays est actuellement confronté à de graves problèmes: surpopulation, pression démographique croissante sur les



ressources naturelles dans les zones rurales, écarts grandissants entre les revenus et dégradation de l'environnement. L'insécurité alimentaire touche directement les groupes sociaux les plus vulnérables vivant dans les zones rurales des départements ciblés.

Objectifs et résultats escomptés

59. L'objectif à moyen terme est de parvenir, grâce à la fourniture d'un soutien en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de la protection des zones sujettes à une forte dégradation de l'environnement, à un développement durable et à une amélioration de l'indice du développement humain des agriculteurs et des paysans exposés à un degré élevé d'insécurité alimentaire.
60. Les objectifs immédiats sont les suivants: a) contribuer, par des travaux de conservation des sols en pente permettant d'en améliorer la capacité productive, à la restauration des ressources naturelles et au rétablissement de l'équilibre économique et écologique; b) favoriser une meilleure utilisation des ressources naturelles par l'aménagement de systèmes de stockage de l'eau destinée à la consommation humaine et à l'agriculture; c) mettre en place des actions d'éducation participative de concert avec les ministères de la santé publique et de l'éducation; et d) contribuer à la réduction des pertes après récolte par l'installation de silos métalliques.
61. Les résultats escomptés sont les suivants: a) construction et entretien de serres dans tout le pays afin d'assurer la production de trois millions de plants destinés au reboisement; b) reboisement de 12 000 hectares; c) conservation des sols et agroforesterie sur 4 000 hectares; d) aménagement de microbassins, comportant des travaux de terrassement et d'amélioration des sols, dans 10 sites choisis; e) construction de 50 citernes rurales; f) formation de 360 travailleurs à la construction de hangars de séchage des céréales de base; g) assistance technique et formation à la gestion des forêts, des eaux, des sols et des céréales après la récolte, à l'intention de 12 000 chefs de famille; h) participation de 35 pour cent de femmes à la gestion des projets, ainsi qu'à la prise de décisions, à l'évaluation et à l'exécution.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

62. L'aide alimentaire joue un rôle important sous forme de transfert de revenus en réduisant le coût de l'alimentation pour les bénéficiaires participant aux activités. Étant donné la situation alimentaire difficile du pays et le manque de ressources publiques pour créer des emplois à l'intention des chômeurs, à quoi s'ajoute le caractère saisonnier des travaux agricoles, l'aide alimentaire sous forme d'activités "vivres-contre-travail" bénéficie d'un avantage comparatif par rapport aux autres types d'aide. En outre, elle permet de réduire les carences nutritionnelles.
63. Des rations à emporter seront distribuées dans le cadre d'activités "vivres contre travail". Calculées pour une famille de cinq personnes, les rations familiales ont la composition suivante: maïs (2,5 kilogrammes), haricots (300 grammes), huile (250 grammes) et viande (120 grammes). Cette ration fournit 11 894 calories par jour pour une famille de cinq personnes (soit une moyenne de 2 378 calories par personne).

Stratégie d'exécution

64. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Foundation for Ecosystème Recovery (FREES, une ONG salvadorienne) et d'autres ONG, travaillent de concert avec les communautés ciblées à l'établissement de plans de travail annuels, ainsi que de mécanismes opérationnels



pour la distribution des articles non alimentaires. Les communautés seront organisées, recevront une formation et bénéficieront de l'appui du personnel technique des institutions chargées de l'exécution dans les départements ciblés. La présente activité comportera quatre volets: soutien de la production, reboisement, conservation des terres et des eaux, et formation. Au cours des cinq années d'exécution, chaque bénéficiaire travaillera en moyenne 100 jours par an dans le cadre d'activités relevant des quatre volets, et ce pendant au maximum trois ans.

Stratégie de transfert

65. Lorsqu'une base productive plus durable aura été rétablie grâce à la restauration des sols, au reboisement et à l'infrastructure de soutien de la production, des ressources seront affectées à des activités telles que les banques de semences, la pisciculture et la réduction des pertes après-récolte. Quand l'aide alimentaire du PAM prendra fin, le Ministère de l'agriculture et FREES continueront à apporter leur soutien aux petits agriculteurs et aux paysans dans le cadre du nouveau projet actuellement en cours d'élaboration avec le Gouvernement japonais. Les dispositions prises dans le cadre des projets actuellement en cours pour la coordination et financées par d'autres donateurs, seront maintenues.

Bénéficiaires et avantages escomptés

66. Les bénéficiaires seront des paysans sans terre, des agriculteurs dont l'exploitation a une superficie allant de moins de trois hectares à cinq hectares, et un revenu insuffisant pour assurer la satisfaction des besoins essentiels du ménage. Cette activité couvrira 12 000 familles, dont 8 000 environ recevront une assistance du Ministère de l'agriculture, et les 4 000 restants de FREES.
67. Les avantages escomptés sont les suivants: a) une amélioration de la productivité des terres et une augmentation de leur valeur grâce aux travaux de conservation et d'infrastructure rurales; b) une économie, car les bénéficiaires n'auront pas à acheter de nourriture; c) un renforcement de l'organisation communautaire et de la participation des femmes; d) une modification de l'attitude des bénéficiaires, qui deviendront acteurs de leur propre développement; e) une formation des hommes et des femmes aux processus d'organisation et d'exécution, ainsi qu'à la gestion des produits alimentaires et à l'administration sans créer de charges supplémentaires; f) la participation des femmes aux activités productives.

Dispositions en matière de soutien, de coordination, et de S&E

68. Le soutien technique et financier du PAM est nécessaire: a) au renforcement de la capacité de S&E, ainsi qu'à la formation du personnel; b) à l'amélioration du niveau d'éducation; et c) à la fourniture de rations alimentaires, ainsi que de produits complémentaires et d'articles non alimentaires. Une coordination avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est nécessaire pour éviter les doubles emplois. Une coordination interinstitutionnelle sera maintenue avec la Division de l'aide alimentaire, les ministères de la santé et de l'éducation, le Secrétariat technique du financement extérieur (SETEFE), les municipalités, etc. Les gouvernements suédois et japonais apportent une contribution active. D'autres efforts de coordination impliquent le Programme de développement agricole à l'intention des agriculteurs de la région paracentrale (FIDA-PRODAP); les transferts de technologies après récolte concernant les céréales de base; la restauration et le développement des zones touchées par le conflit (FIDA-PROCHALATE); la promotion de la traction animale (FOMENTA); le développement agricole dans la partie nord de Morazán et de La Unión (FAO/FIDA); le programme de développement durable des ressources humaines, des



organismes des Nations Unies; la construction de citernes rurales pour le stockage des eaux de pluie; et le programme national concernant le bambou.

69. Le S&E comportera: a) des visites de suivi sur le terrain; b) un programme informatique de suivi et d'évaluation; c) des évaluations annuelles; d) des évaluations à mi-parcours et finale. Des indicateurs seront définis sous la forme d'objectifs, de plans de travail et de résultats escomptés.

Estimation des coûts

70. Les dépenses prévues pour l'activité 3 sont les suivantes:

FINANCEMENT DE L'ACTIVITE 3 (en millions de dollars)					
Donateurs à identifier*	%	Gouvernement	%	Total	%
4,89	76,5	1,50	23,5	6,39	100,0

* PAM ou autres sources (ressources supplémentaires nécessaires).

PRINCIPAUX PROBLEMES ET RISQUES

Hypothèses relatives à l'environnement politique, aux institutions et aux partenaires

71. Il est possible que la politique nationale de sécurité alimentaire ne soit pas encore adoptée au moment où le programme de pays sera lancé. L'élection présidentielle, qui aura lieu dans un an et demi, pourrait entraîner des changements non seulement dans la politique économique et sociale, mais aussi dans les priorités définies antérieurement. L'orientation du programme pourrait aussi s'en trouver modifiée.
72. L'interruption de l'aide du PAM entraînerait des retards dans la distribution, qui ne manqueraient pas d'avoir des répercussions sur les résultats. L'absence des contributions de contrepartie du gouvernement ou de celles d'autres sources limiterait la portée du programme et ralentirait son exécution.
73. El Salvador est exposé à d'autres crises imprévues, par exemple celles qui sont liées au phénomène El Niño, qui a déjà causé plusieurs sécheresses et inondations. Le pays vit aussi sous la menace permanente des tremblements de terre. Toute identité entre les victimes de ces catastrophes et les bénéficiaires des projets de développement, serait source de distorsions du suivi des résultats et de la réalisation des objectifs.

PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Etude préalable

74. La formulation des activités proposées dans le présent programme de pays a suivi les étapes normalisées, prévues dans le cycle des projets du PAM.



Effectif du personnel du bureau dans le pays

75. Le PAM prendra en charge la formation du personnel de contrepartie et de celui des ONG ou des bénéficiaires, ainsi que de la formation en matière d'assistance technique. Le processus de formation devra prendre en compte la gestion du programme, la parité entre hommes et femmes, la participation communautaire, et l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

EXECUTION DU PROGRAMME

Organismes de coordination et d'exécution - fonctions et capacités

76. La coordination du programme dans le pays est assurée par la structure suivante: a) le **Conseil d'administration** comprenant le Secrétaire du Secrétariat national à la famille (SNF); le Vice-ministre de la coopération extérieure; les ministres de la santé, de l'éducation et de l'agriculture; le Directeur du Secrétariat technique du financement extérieur (SETEFE); et le Directeur du bureau du PAM dans le pays. Le Conseil d'administration approuve le programme et le budget annuels. b) Le **Comité technique** comprenant le Directeur de la Division de l'aide alimentaire, les fonctionnaires des projets du bureau dans le pays du PAM; les directeurs de projets des ministères et des ONG; et un représentant de la Division de la coopération extérieure du Ministère des affaires étrangères. Le Comité technique donne suite aux décisions prises par le Conseil d'administration. c) La **Division de l'aide alimentaire**, chargée de renforcer la coordination nationale, est responsable de la logistique des approvisionnements alimentaires, de leur réception à leur livraison aux bénéficiaires dans les centres de distribution. Elle est aussi responsable du suivi et de l'évaluation des activités des projets et de l'assistance technique. En coordination avec le SETEFE, elle est aussi chargée de la monétisation et de l'administration des fonds.
77. Chaque bureau d'exécution sera doté d'une unité de gestion du programme, comme suit: a) santé: Unité technique et administrative de l'alimentation (UTAA/Département de la nutrition); b) éducation: Unité de l'alimentation dans les écoles (UAE)-Division de l'éducation nationale; c) agriculture et élevage: Office de l'analyse de la politique agricole et animale (OAPA); d) environnement: unités de gestion du programme; e) ONG: unités d'exécution. Ces unités seront responsables du fonctionnement du programme, de la formation, de l'encadrement, de l'établissement des rapports demandés par le PAM, ainsi que des activités de suivi et d'évaluation dans leurs secteurs respectifs. Elles seront aussi chargées de la coordination interinstitutionnelle et locale.

Participation des bénéficiaires, et en particulier des femmes

78. Les participants aux activités de transport, de stockage, de conservation et de distribution des aliments destinés aux écoles comprendront au moins 50 pour cent de femmes. Dans les projets concernant l'environnement, les hommes et les femmes participeront également aux activités de production et à la logistique des approvisionnements alimentaires au niveau local. S'agissant du secteur de la santé et de l'éducation, la participation des hommes et des femmes sur un pied d'égalité sera encouragée, ainsi que dans la distribution des aliments aux bénéficiaires, et dans la participation communautaire au stockage et à la conservation des produits alimentaires. Il est probable que dans de nombreuses activités, la participation des femmes dépassera la barre des 50 pour cent. Les ménages dirigés par des femmes



feront l'objet d'une attention spéciale afin d'améliorer leur sécurité et leur patrimoine, ainsi que leur participation aux comités locaux et aux Conseils d'administration.

Contribution du gouvernement

79. Le Gouvernement salvadorien apportera une contribution en fonds de contrepartie d'un montant de 31 millions de dollars pour les activités du programme de pays. Le Ministère des finances s'occupera des questions budgétaires relatives au programme et aux activités (voir annexe III).

Logistique des approvisionnements alimentaires

80. Les dispositions concernant la logistique seront du ressort de la Division de l'aide alimentaire. Les achats locaux seront effectués conformément aux normes du PAM et dans le cadre du régime juridique national applicable aux appels d'offres, aux adjudications et aux contrats. Les prêts entre activités peuvent être autorisés, sous réserve de la confirmation des allocations nécessaires à la couverture des besoins du programme.
81. Le mélange de céréales à distribuer dans les écoles primaires, et le maïs blanc destiné aux centres de santé, seront obtenus soit par échange, sur la base de la valeur, avec des produits fournis par le PAM, soit par des achats locaux financés par du numéraire fourni par le PAM à la place de produits, la formule la plus économique étant retenue. L'affectation, l'administration et la gestion des fonds feront l'objet de vérifications intérieure et extérieure des comptes. Les relevés des comptes bancaires seront transmis chaque mois au PAM, sur demande, et chaque trimestre au siège du PAM, conformément aux directives du PAM.

Etablissement de plans annuels de travail et affectation des ressources

82. Les institutions gouvernementales et les ONG responsables des activités de base et complémentaires établiront un plan annuel de travail qui indiquera les ressources nécessaires (produits, fonds, formation, achats locaux, etc.). Les disponibilités et les chiffres indicatifs seront pris en compte pour estimer la quantité de ressources disponibles, y compris les communautés, les autres sources, les ONG et les autres donateurs. Les plans annuels seront établis conformément aux directives et de façon uniforme. Ils seront soumis au Comité technique pour révision, et ensuite au Conseil d'administration pour approbation.

SUIVI ET VERIFICATION DES COMPTES DU PROGRAMME

Dispositions institutionnelles

83. Le Bureau dans le pays du PAM fournira une assistance technique et économique aux divers niveaux de coordination afin de permettre l'ajustement des systèmes de suivi et d'évaluation actuels établis avec les organismes chargés de l'exécution et ainsi de mieux répondre aux besoins du programme de pays. Après l'ajustement du programme, une formation sera dispensée aux niveaux national, départemental et local afin d'assurer une bonne gestion.



Indicateurs

84. Pour chaque activité, des indicateurs de processus permettront de suivre le pourcentage de réalisation des objectifs: bénéficiaires, activités d'éducation, produits alimentaires, activités productives, participation des femmes, etc. Des indicateurs d'impact seront utilisés dans les évaluations à mi-parcours et finale. Au cours du suivi et de l'évaluation, les bénéficiaires seront interrogés pour évaluer leur perception de l'exécution du projet et des avantages qui en découlent. A cette fin, la participation locale et communautaire est nécessaire.

Indicateurs d'alerte rapide et cartographie de la vulnérabilité

85. La Direction générale de l'agriculture et de l'élevage est responsable du suivi de la sécurité alimentaire. Elle signale les zones hautement vulnérables en cas de sécheresse ou d'inondation pouvant affecter la production de céréales de base. Les mesures à prendre sont arrêtées par l'Office de l'analyse de la politique de l'agriculture et de l'élevage.

Reddition de comptes, rapports et vérification des comptes

86. Le système actuel de vérification des comptes continuera de s'appliquer. Les participants rendront compte au PAM, annuellement et à l'achèvement de chaque activité. Tous les comptes seront dûment vérifiés par un cabinet extérieur d'experts-comptables choisi par le gouvernement et par le bureau dans le pays du PAM. Le gouvernement et les ONG présenteront, par l'intermédiaire de leur unité de gestion du programme, des rapports de suivi et d'évaluation, ainsi que tout autre rapport ou toute autre donnée requise dans le cadre du programme de pays.

Ajustement du programme et activités complémentaires

87. Le programme de pays a la souplesse nécessaire pour pouvoir être modifié sur la base des résultats et des conclusions issus des évaluations annuelles et à mi-parcours. Les modifications pourraient consister en une redistribution ou réaffectation des ressources ou en une reprogrammation des objectifs, en fonction des stratégies d'exécution ou des capacités institutionnelles.

88. La Division de l'aide alimentaire est responsable de la mise en place de mécanismes de secours rapides en cas de catastrophe. Elle agit de façon coordonnée avec le Conseil d'administration et la Cellule nationale de crise afin de réaffecter les produits - sous réserve de l'approbation finale du PAM - et d'assurer la logistique des approvisionnements alimentaires et l'encadrement dans les zones frappées par des catastrophes. La Division de l'aide alimentaire, la Cellule nationale de crise, le Ministère de l'agriculture et les ONG coordonnent leurs efforts en vue de faire face à El Niño dans les zones vulnérables du pays.

Evaluation

89. Le programme de pays fera l'objet d'évaluations de processus et d'impact. Les organismes suivants participeront aux deux types d'évaluation: Division de l'aide alimentaire, institutions gouvernementales aux échelons central, départemental et local; bénéficiaires; ONG; PAM et autres donateurs. Les informations de base nécessaires à l'évaluation seront fournies par les unités de gestion du programme des secteurs intéressés: santé, éducation, environnement, agriculture et élevage, ONG. La réalisation sera mesurée par rapport aux objectifs atteints, et les résultats de chaque activité au moyen d'indicateurs de base.



Recommandations visant le suivi et l'évaluation

90. Il est nécessaire de renforcer la Division de l'aide alimentaire, dont la capacité est insuffisante pour mener à bien le suivi et l'évaluation. En outre, la Division doit acquérir les compétences voulues en matière de formulation et de gestion des programmes nationaux d'aide alimentaire. C'est un point particulièrement important, car la Division de l'aide alimentaire sera chargée de la gestion et de l'exécution du programme national d'aide alimentaire lorsque l'aide du PAM prendra fin.



ANNEXE I



ANNEXE II







ANNEXE III





EL SALVADOR
CIBLAGE DU PROGRAMME DE PAYS

Priorité	Département	Nombre de municipalités	Population totale	Population rurale	Nombre moyen de bénéficiaires/an
1	Morazán	26	160 146	117 482	56 100
2	Cabañas	9	138 426	95 876	45 900
3	Chalatenango	33	177 320	117 087	56 100
4	Cuscatlán	16	178 502	111 172	56 100
5	Ahuachapán	12	261 188	202 205	96 900
6	San Miguel	20	401 411	215 204	102 000
7	La Unión	18	255 565	196 358	96 900
Total		134	1 572 51	1 055 31	510 000

Source: Division de l'aide alimentaire/SNF et PAM: Etude de ciblage du programme de pays.

EL SALVADOR
CADRES DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME
1998-2002

Secteur	Titre de l'activité et/ou du projet	Population cible	Objectif et modalités	Source de financement			Organisme d'exécution
				PAM	Gouvernement	Autres	
1. Secteur de l'éducation a) Nouveau projet	Programme d'alimentation dans les écoles maternelles et primaires (dans 8 dép.) en fonction des ressources disponibles	Elèves de l'enseignement élémentaire et de base des municipalités prioritaires selon le ciblage Mères et pères participant à la préparation des aliments	a) Objectifs à moyen terme : contribuer à augmenter les taux de scolarisation, de fréquentation et de poursuite des études dans l'enseignement élémentaire et de base, soutenir la sécurité alimentaire des élèves et veiller à leur santé globale b) Modalités : cuisson et fourniture quotidiennes des rations alimentaires	A compter d'avril 1998 (cinq ans) Intègre le complément santé	X	X	MINED dans l'enseignement public. ONG (églises et autres)
b) Projet en cours No 3886	Développement de l'enseignement primaire et des soins de santé préventifs à base communautaire	Elèves de l'enseignement primaire et secondaire Mères et pères participant à la préparation des aliments	a) Objectifs à moyen terme : contribuer à augmenter la couverture et la poursuite des études dans l'enseignement primaire et secondaire ; intégration des services de santé dans les écoles marginales des zones urbaines et rurales b) Modalités : cuisson et fourniture quotidiennes des rations alimentaires	A finaliser en mars 1998	X		MINED dans l'enseignement public. ONG (églises et autres)

EL SALVADOR
CADRES DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME
1998-2002

Secteur	Titre de l'activité et/ou du projet	Population cible	Objectif et modalités	Source de financement			Organisme d'exécution
				PAM	Gouvernement	Autres	
2. Secteur de la santé a) Nouveau projet	Santé et nutrition préventives dans sept départements (remaniement du projet No 4508)	Femmes enceintes et mères allaitantes, et enfants de moins de cinq ans dans les municipalités ciblées. Femmes en âge de procréer. Conseillères volontaires	a) Objectifs à moyen terme : contribuer à prévenir la précarisation des ménages et la dégradation de l'état nutritionnel des groupes vulnérables ; promotion de l'espacement des grossesses b) Modalités : rations familiales à cuire ; rations préparées et servies dans les centres de protection infantile	A compter de 1998	X	GTZ, infrastructure des CPI, en cours de négociation UNICEF et OPS, formation et équipement, en cours d'exécution	Min. de la santé avec les établissements sanitaires et les centre de santé infantile. ONG au niveau des communautés rurales
b) Projet en cours No 4508	Promotion des soins de santé préventifs avec participation communautaire	Femmes enceintes et mères allaitantes, et enfants de moins de cinq ans dans les municipalités ciblées	a) Objectif à moyen terme : élargir la couverture et l'accès aux soins de santé préventifs pour les mères et les enfants des familles en situation de pauvreté absolue b) Modalités : rations familiales à cuire et rations cuites pour les enfants dans les centres de protection infantile (CPI)	A finaliser en mars 1998	X		Ministère de la santé avec les centres de santé et de nutrition

**EL SALVADOR
CADRES DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME
1998-2002**

Secteur	Titre de l'activité et/ou du projet	Population cible	Objectif et modalités	Source de financement			Organisme d'exécution
				PAM	Gouvernement	Autres	
3. Environnement/ agriculture et élevage	Soutien aux activités agricoles et restauration des ressources naturelles	Petits agriculteurs Paysans	Parvenir à un développement humain amélioré et durable pour les petits agriculteurs et les paysans en situation d'insécurité alimentaire, soutenir et renforcer l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, restaurer et préserver l'agroforesterie	A compter de 1998	X	Coopération suisse (après récolte) et FOMENTA en cours d'exécution et autres projets en cours	Ministère de l'agriculture par le truchement du Centre national de technologie agro-industrielle (CENTA) et ONG

COÛT DU PROGRAMME D'EL SALVADOR 1998-2002 (en millions de dollars)

Secteur/Activité	1998	1999	Année 2000	2001	2002	Total
1. Education: Activité 1						
PAM	2,00	1,80	1,50	1,00	1,00	7,30
Gouvernement	2,50	3,02	3,34	3,96	5,14	17,96
Banque mondiale	0,29	–	–	–	–	0,29
A identifier	1,20	0,80	0,67	0,57	–	3,24
2. Santé: Activité 2						
PAM	1,00	0,70	0,50	–	–	2,20
Gouvernement	2,08	3,20	6,27	–	–	11,55
Autres	0,10	0,07	0,03	–	–	0,20
A identifier	1,98	1,32	0,50	–	–	3,80
Total partiel PAM	3,00	2,50	2,00	1,00	1,00	9,50
3. Environnement/ Agriculture: Activité 3						
A identifier	0,41	1,02	1,63	1,22	0,61	4,89
Gouvernement	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	1,50
Total partiel	3,59	3,14	2,80	1,79	0,61	11,93
Totaux						
PAM	3,00	2,50	2,00	1,00	1,00	9,50
Gouvernement	4,88	6,52	9,91	4,26	5,44	31,01
Banque mondiale/ONG	0,39	0,07	0,03	–	–	0,49
A déterminer	3,59	3,14	2,80	1,79	0,61	11,93
Total	11,86	12,23	14,74	7,05	7,05	52,93

DÉPENSES TOTALES DU PAM (en millions de dollars) AU TITRE DES ACTIVITÉS (1998-2002)

Secteur	Tonnage (5 ans)	Millions de dollars
1. Education: Activité 1	17 600	7,30
2. Santé: Activité 2	4 800	2,20
Total	22 400	9,50